



Juriste en droit public F/H

Paris 7e Arrondissement, 75, Paris, Île-de-France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
Titulaire, contractuel, militaire	01/06/2024	Diplôme d'ingénieur, Master 2 ou titre équivalent de niveau Bac + 5
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Juriste spécialisé en cybersécurité	Junior (1 à 5 ans d'expérience)	A définir selon expérience mensuel net A définir selon expérience annuel brut
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	-	Oui

Descriptif de l'organisation

Rejoindre l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), c'est mettre ses compétences au service de l'intérêt général en participant à une mission capitale, d'actualité et porteuse de grandes responsabilités dans un monde où la cybersécurité est devenue l'affaire de tous !

L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), autorité chargée d'assister le Premier ministre.

La sous-direction ressources (SDR) de l'ANSSI est responsable de la programmation et de l'exécution des activités de soutien et d'administration de l'ANSSI. La division de l'expertise et de l'accompagnement légal (DEAL), composée de trois agents sous l'autorité d'une cheffe et de son adjointe, accompagne de façon transversale, les sous-directions et la direction pour la sécurisation des projets portés par l'Agence.

Descriptif des missions

Vous apporterez votre expertise en droit public à la direction et aux sous-directions opérationnelles de l'Agence sur des sujets stratégiques et à forts enjeux opérationnels au travers :

- De consultations,
- De soutien à la rédaction de conventions (hors contrats de commande publique),
- D'accompagnement de projets,

- De soutien à la rédaction de textes législatifs et réglementaires.

Enjeux du poste Être juriste à l'ANSSI, c'est être un maillon essentiel des projets stratégiques pour l'agence grâce au soutien et l'aide à la décision que vous apporterez à vos interlocuteurs afin de contribuer à en sécuriser la mise en œuvre.

Être juriste à l'ANSSI, c'est aussi mettre à profit votre capacité d'analyse pour conseiller sur des sujets à forts enjeux pour le service public.

Enfin être juriste à l'ANSSI, c'est l'opportunité d'écrire des projets de lois et textes réglementaires et de travailler en lien avec les parties prenantes de l'adoption de ces textes (autres ministères, AAI, Conseil d'Etat, Parlement)

Votre un sens du relationnel et une connaissance des arcanes de l'administration seront de véritables atouts pour les échanges avec des interlocuteurs dont les profils sont multiples et de haut niveau.

Autant de promesses de challenges stimulants et l'occasion de sortir de sa zone de confort pour apprendre sur des sujets porteurs d'avenir.

Vous bénéficierez d'une formation interne sur des sujets de sécurité des systèmes d'information.

Profil recherché

Vous êtes diplômé d'une formation universitaire de type Bac +5 ou équivalent en droit public économique, et également en droit constitutionnel et droit administratif. Une expérience professionnelle de 3 ans, idéalement en administration, est attendue. Des connaissances ou un intérêt pour la sécurité numérique seraient appréciés.

Savoir-faire :• Rédiger des notes administratives fondées sur des analyses juridiques argumentées et claires ;

- Mettre en œuvre des outils d'aide à la décision ;
- Suivre la réglementation et en proposer le cas échéant des évolutions ;
- Niveau d'anglais professionnel

Compétences en situation professionnelle :• Capacité d'anticipation, de réactivité, d'adaptation dans son travail

- Autonomie dans l'organisation et le raisonnement juridique tout en assurant l'information du reste de l'équipe et de la hiérarchie
- Savoir travailler en réseau et en co-élaboration dans un cadre opérationnel avec des profils variés
- Capacité de synthèse (schémas, prise de hauteur)

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) pour apprécier vos attentes et vos motivations au cours d'un entretien téléphonique ou physique.
- Des tests techniques pourront vous être proposés.
- Vous ferez l'objet d'une procédure d'habilitation.